

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 octobre 2024

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 octobre 2024

2024 DU 92 Dénomination rue Milo Adoner (Paris Centre).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 24 septembre 2024, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " rue Milo Adoner " à une emprise à Paris (4^e) ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil de Paris Centre en date du 17 septembre 2024 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " rue Milo Adoner " est attribuée au tronçon du côté pair de la rue du Marché des Blancs Manteaux à Paris (4^e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO